

COMMUNIQUÉ DES ÉLUS EN CAP NATIONALE B

Nous étions convoqués ce jour pour une CAP dont l'ordre du jour portait sur les recours concernant l'évaluation 2015 des contrôleurs de 2ème classe.

Dans ce domaine comme dans d'autres, le gouvernement a décidé de se doter d'outils pour imposer ses réformes. C'est le cas de la RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) qui a pour objectif d'aligner les rémunérations, de préférence vers le bas (notamment pour la DGFIP).

Il s'agit d'une remise en cause profonde du système de rémunération et de carrières.

Pour la DGFIP du coup, nul besoin d'inventer: les outils de la modulation indemnitaire existent déjà !

Dans ce contexte, les carrières seront individualisées au maximum, et les agents constamment mis en concurrence. Le poids de l'entretien individuel d'évaluation, déjà prépondérant, va s'accroître, exacerbant encore plus fortement les tensions entre les personnels.

Jusqu'à maintenant l'intervention syndicale et le rapport de force ont bloqué son application pour la très grande majorité des agents. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP et la CGT Finances Publiques vous rappellent qu'ils continuent de s'opposer à l'évaluation et à la rémunération au « mérite ».

Par ailleurs alors que la DGFIP vit des heures sombres dans un contexte budgétaire plus que contraint, avec 2130 suppressions d'emplois annoncées pour 2016 et 2047 vacances d'emplois B, le message est clair : non seulement il n'y a aucune volonté de se préoccuper des conditions de travail des agents, mais plus encore, la direction veut à tout prix détruire les règles de gestion.

A l'ouverture du groupe de travail du 21 septembre dernier, après lecture des déclarations liminaires, les délégations Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP, CGT Finances Publiques et CFDT Finances Publiques ont décidé de quitter la séance face aux propositions remettant en cause les règles de mutation à la DGFIP.

Ces règles de mutation et de 1ères affectations des personnels de catégorie A, B et C ont été négociées, élaborées et décidées lors des nombreux groupes de travail qui ont fait suite à la fusion. Mais alors que l'encre qui a servi à rédiger ces dites règles n'est pas encore sèche, l'administration propose de les remanier en profondeur au détriment des agents, de « toucher au socle » malgré les propos rassurants qu'elle a tenue. C'est une véritable parodie de dialogue social à la DGFIP !

**Toutes et tous en grève
le 18 novembre 2015**

Montreuil, le 5 novembre 2015

Toutes les catégories sont touchées :

- ▶ Suppression du mouvement complémentaire de mutations A et B ;
- ▶ Remise en cause des RAN existantes. L'administration souhaite dans un premier temps fusionner certaines d'entre elles, limitant ainsi la finesse d'affectation offertes aux agents. Cette évolution pourrait rapidement nous mener à une affectation au département !
- ▶ Confirmation et élargissement du système des RAN dérogatoires avec un seuil abaissé à 30% de vacances d'emplois sur la RAN. Cette procédure est intolérable dès lors que la responsabilité de l'insuffisance du recrutement incombe à l'administration ;
- ▶ Obligation pour les contrôleurs en sortie d'école d'exercer leurs fonctions pendant une durée minimale de 3 ans dans la spécialité ENFIP qu'ils auront suivie.

La volonté d'imposer un délai de séjour « métier » se heurte aux réalités du terrain : combien de collègues ALD en sortie d'école ne sont déjà pas positionnés sur des postes correspondant à leur dominante ?

- ▶ Remise en cause de la finesse de l'affectation mission/structure pour la catégorie B avec la diminution des possibilités de choix fonctionnels au niveau national, qui préfigure une affectation ALD à la RAN ou au département.

Nous exigeons l'amélioration de la situation des milliers d'agents de la DGFIP en terme de recrutements, d'affectations, de conditions d'exercice des missions, de conditions de vie au travail et de reconnaissance des qualifications.

Puisque nos secrétaires généraux n'ont toujours pas obtenu d'audience ministérielle, nous réitérons leur demande d'explications sur les orientations et la politique de la DGFIP en matière de gestion des personnels.

Pour toutes ces raisons, les élus en CAPN B de Solidaires Finances Publiques, de FO DGFIP, de la CGT Finances Publiques ont décidé, en signe de protestation, de boycotter la CAPN de recours en notation des Contrôleurs de 2ème Classe prévue le 5 novembre 2015.

Dans ce contexte d'attaques incessantes et inqualifiables de nos missions et statuts, Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques et FO DGFIP appellent l'ensemble des agents de la DGFIP à participer massivement à la grève du 18 novembre 2015.